

DAM NC
Direction des Affaires Maritimes
BP M2 – 98 849 NOUMEA CEDEX
Tel : 27.26.26 / 27.99.22
Email : dam.nc@gouv.nc
www.dam.gouv.nc

DOCUMENT C

Changement d'immatriculation d'un navire importé et immatriculé en France - DOM/TOM/COM/POM

- Acte de francisation ou carte de circulation du navire
- Demande de changement quartier d'immatriculation [A télécharger](#)
- IM 4 avec mention BAE ou Déclaration simplifiée pour l'entrée en franchise de droits et taxes de biens personnels en Nouvelle-Calédonie
- Certificat de jauge si le navire n'a pas fait l'objet d'un jaugeage (contacter le bureau des douanes port – 4 rue Félix Russeil à Nouville Nouméa-Téléphone : +687 26 54 13)
- Photocopie de la carte d'identité recto-verso ou du passeport du ou des propriétaires en cours de validité
- Acte de vente du navire et du moteur, si le transfert de propriété n'a pas été enregistré au départ du navire [A télécharger](#)

Si le propriétaire est une personne morale (société, association...) :

- Les Statuts
- Extrait de Kbis
- RIDET
- Procès-verbal de l'assemblée générale ayant acté l'achat du navire au nom de la personne morale